



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Direction des sécurités  
Pôle sécurité intérieure**

Affaire suivie par : Mme Marjorie Reiser-Vilohr

Tél. : 03 87 34 87 29

Mél. : marjorie.reiser-vilohr@moselle.gouv.fr

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires de  
la Moselle

Mesdames et Messieurs les présidents  
des établissements publics de  
coopération intercommunale de la  
Moselle

Metz, le 9/07/2024

**OBJET : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) – Appel à projets national 2021**

La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives, avec ou sans produits. A ce titre, elle dispose de crédits qui lui permettent d'impulser et de coordonner l'action des ministères concernés dans son champ de compétences.

La dynamisation de la vie associative est l'un de nos principaux objectifs. Aussi, les crédits MILDECA doivent permettre d'innover et d'expérimenter de nouveaux dispositifs et modalités d'action en matière de lutte contre les drogues et conduites addictives. En l'occurrence, un appel à projets sera prochainement lancé au niveau départemental afin de soutenir les actions menées dans le cadre de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

S'agissant d'une problématique qui concerne toute la société, à la croisée de nombreuses politiques publiques, mais aussi d'interventions privées, la MILDECA a également pour mission de susciter et d'accompagner les projets portés au plus près des citoyens par des acteurs publics, en accordant des soutiens financiers ainsi que méthodologiques (en particulier par la diffusion des connaissances scientifiques disponibles tant sur les consommations de substances psychoactives et leurs effets que sur l'efficacité de différentes formes d'intervention publique).

Dans ce cadre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un appel à projets visant à susciter des initiatives locales allant dans le sens de la construction d'un plan d'action global à même de modifier durablement les représentations et les comportements de nos concitoyens, et notamment les plus jeunes, face aux risques et dommages induits par la consommation de produits psycho-actifs (alcool,

cannabis et tabac) ou des conduites addictives (jeux, écrans, etc). **Il est à destination des municipalités et intercommunalités souhaitant s'engager résolument sur ce sujet.**

Par cet appel à projets national, la MILDECA entend traduire l'une des orientations prioritaires du plan national de mobilisation contre les addictions en actions concrètes innovantes, susceptibles d'être ensuite déployées à plus grande échelle.

Les candidatures devront être adressées **en double exemplaire par voie postale avant le 1<sup>er</sup> avril 2021** (le cachet de la poste faisant foi), aux adresses suivantes :

Préfecture de Moselle Cabinet – Direction des sécurités - PSI Appel à projet MILDECA national 9, Place de la préfecture BP 71014 57034 METZ	MILDECA 69 Rue de Varennes 75 007 PARIS
--	---

Un comité d'instruction *ad hoc* sera mis en place en mai 2021 par la MILDECA afin d'examiner l'ensemble des projets reçus.

Les collectivités retenues seront informées par écrit au cours du mois de juin 2021 des suites réservées à leur demande. Un accompagnement bilatéral pourra en cas de besoin être engagé dans le courant de l'automne 2021.

Pour le préfet et par délégation,

La sous-préfète, directrice de cabinet



Parvine LACOMBE